

Cet agenda de l'élève appartient à

Nom : _____

Prénom : _____

Je vais en classe chez : _____

Numéro à appeler en cas d'urgence : _____

POUR ANNONCER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

En cas d'absence, il est impératif d'avertir l'école avant 7h50 le matin ou avant 13h25 l'après-midi, soit

☐ en téléphonant à l'école au 027 744 12 96

OU

☐ par SMS au numéro donné par l'enseignant-e.

Pour la sécurité de votre enfant, en cas d'absence non annoncée, l'enseignant-e appelle la police qui se rendra à votre domicile.

IMPORTANT

Pour tous vos contacts avec les enseignant-e-s, merci de vous conformer aux indications données en début d'année sur le « MEMO – FRIGO ».

Pour une demande d'entretien :

- ✓ cocher dans l'agenda sous Demande d'entretien avec l'enseignant-e.
- ✓ L'enseignant-e vous contactera.

Pour un rendez-vous médical sur le temps scolaire :

- ✓ compléter le formulaire dans les pages suivantes.

Pour une demande de congé d'au maximum une demi-journée :

- ✓ compléter le formulaire dans les pages suivantes.

Pour une demande de congé de plus d'une demi-journée :

- ✓ remplir le formulaire en ligne sur le site de l'école.

Pour une demande de congé pour un ou deux jours "joker" :

- ✓ remplir le formulaire en ligne sur le site de l'école.
- ✓ Le règlement se trouve à la page 14 de l'agenda.

Les vacances sont prises pendant les périodes planifiées par l'école. L'article 5 du règlement cantonal concernant les absences et les congés stipule que des congés individuels peuvent être accordés pour de justes motifs.

Les demandes de congé durant la période scolaire doivent demeurer exceptionnelles. Le/la titulaire n'est pas autorisé-e à accorder de congé avant ou après les vacances.

ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

Site internet de l'école

www.ecole-saxon.ch

Ecole, salle des maîtres

☎ 027 744 12 96

Direction

☎ 027 744 12 23

Jérémy Jubin, Directeur

direction@ecole-saxon.ch

Milan Mijanovic, Directeur Adjoint

Caroline Brochellaz, Secrétaire

secretariat@ecole-saxon.ch

Permanences :

Lundi 7h30 – 11h30

Jeudi 14h00 – 17h30

Durant les permanences, une personne est disponible pour vous accueillir au bureau de la Direction et ce, sans rendez-vous.

UAPE « Abricopain »

☎ 027 744 34 89

Coordinatrice parents d'accueil

☎ 079 368 97 71 (lundi et jeudi)

CDTEA

☎ 027 606 98 30

Infirmière scolaire

☎ 027 566 71 75

SOS Enfants

☎ 147

DROIT A L'UTILISATION DE L'IMAGE ET DES TRAVAUX AUTORISATION ANNUELLE

Nous, parents de _____, avons pris connaissance des informations données par l'école. Voici nos directives pour les différents domaines présentés ci-dessous :

A. Publication de photos, vidéos, enregistrements sonores et travaux d'élèves à des fins pédagogiques et culturelles sur les sites de l'école : www.ecole-saxon.ch et <https://www.zwookedu.ch/saxon/zwook>

- ☐ Nous ne donnons aucun droit de publication pour le point A.
- ☐ Nous acceptons uniquement la publication des travaux de notre enfant.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits de publication pour le point A.

B. Affichage de travaux ou de photos de notre enfant dans le bâtiment scolaire (photos de classe, promenades, activités diverses, ...)

- ☐ Nous ne donnons aucun droit d'utilisation pour le point B.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits d'utilisation pour le point B.

C. Utilisation de photos et d'enregistrements audio ou vidéo dans le cadre de cours de formation pédagogique des enseignant-e-s de l'école, de stagiaires de la HEP ou d'autres établissements de formations reconnus par l'Etat du Valais. Ces enregistrements sont utilisés uniquement dans le cadre de formations et ne sont pas publiés.

- ☐ Nous ne donnons aucun droit d'utilisation pour le point C.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits d'utilisation pour le point C en précisant que le prénom de notre enfant :
 - ☐ ne sera pas mentionné.
 - ☐ pourra être mentionné.

D. Publication ou diffusion d'enregistrements audio ou vidéo, de photos et de travaux de notre enfant dans les médias : journaux, revues, télévision (SSR et TV Saxon) et radio. L'enseignant-e annoncera par le biais de l'agenda cette publication. La diffusion pourrait impliquer une mise en ligne durable (podcast, TV replay, sites de presse) et la duplication des images et des données sur les réseaux sociaux.

- ☐ Nous ne donnons aucun droit de publication pour le point D.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits de publication pour le point D en précisant que le prénom de notre enfant :
 - ☐ ne sera pas mentionné.
 - ☐ pourra être mentionné.

Afin de respecter et protéger les droits de l'ensemble des élèves et adultes en lien avec l'école, nous, parents, nous engageons à ne pas publier des éléments contenus sur le site de l'école ou affichés à l'école sur les réseaux sociaux ou sur toute autre plateforme ou application de partage.

Date : _____

Signature des parents : _____

CHARTRE NUMERIQUE DE L'ECOLE

J'utilise : J'utilise les appareils et systèmes numériques de l'école uniquement pour des activités scolaires et avec l'autorisation préalable de mon enseignant-e. Je respecte la configuration et le fonctionnement des appareils et systèmes numériques de l'école. L'accès à Internet est réservé aux travaux scolaires. Je ne télécharge pas ou n'installe pas de logiciels, de jeux, de musique, de fichiers.

Je produis : Je sais que tout ce que je lis, entends ou vois en ligne n'est pas forcément vrai. Je vais examiner si une source est crédible. Je n'ouvre pas les courriels d'un expéditeur inconnu. J'assume la responsabilité des courriels que j'envoie. Je sais que tout ce que je partage en ligne est très difficile, voire impossible à supprimer et peut se diffuser rapidement. Je ne publie rien en ligne qui puisse nuire à ma réputation. Je peux modifier les pages dont je ne suis pas l'auteur uniquement avec l'accord de son-ses auteur-s et celui de l'enseignant-e. Je peux publier des photos et/ou des enregistrements uniquement avec le consentement des personnes y figurant. Si une photo ou une vidéo de moi a été publiée sans mon accord, j'ai le droit d'en demander la suppression.

Je protège : Je garde mes mots de passe pour moi et n'essaie pas d'obtenir ceux d'autres personnes. Dans le cadre scolaire, je ne crée pas de compte d'utilisateur sur des sites ou des réseaux sociaux sans en avertir mes parents ou mes représentants légaux. Je ne communique pas d'informations privées - telles que mon nom complet, ma date de naissance, mon adresse, mon numéro de téléphone ou des photos - sans l'autorisation de mes parents ou de mes responsables légaux. Si un-e de mes camarades ou moi-même est en danger, j'en parle à mon enseignant-e. Lorsque je découvre des contenus choquants sur internet ou les réseaux sociaux, j'en parle à un adulte de confiance.

Je respecte : Je prends soin de l'appareil que j'utilise et je signale à l'enseignant-e s'il est en panne ou endommagé. Je prends garde à ne pas blesser des personnes par les contenus (photos, vidéos, paroles, commentaires) que je publie ou partage. Je ne valorise pas par des likes et ne partage pas des contenus méchants ou haineux. Lorsque je publie sur Internet des informations dont je ne suis pas l'auteur, je cite les sources que j'utilise. Je peux copier des textes, des sons, des images uniquement après avoir vérifié que j'en ai le droit ; si j'ai un doute, je demande l'avis d'un adulte.

Nous avons pris connaissance de la charte numérique de l'école et nous nous engageons à la respecter.

Signature de l'élève : _____ Signature des parents : _____



LES ÉCRANS ET MOI



CONSEILS

Les adultes sont là pour toi, parle avec eux de ce que tu vis sur les écrans.

Respecte les âges recommandés, ils sont fixés pour ta sécurité.

SANS ÉCRANS, C'EST FACILE!

- **Au réveil** - pour garder toute ton énergie pour la journée
- **À table** - pour apprécier de bons repas
- **Dans ta chambre** - pour un espace reposant
- **Au coucher** - pour de belles nuits de sommeil



VIS DES MOMENTS MAGIQUES SANS ÉCRANS



WWW.EDUCATIONNUMERIQUEVALAIS.CH



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



éducation
numérique

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Communications parents-école

[illegible]

Communications parents-école

[illegible]

Demande d'entretien avec l'enseignant-e

[illegible]

Demande d'entretien avec l'enseignant-e

[illegible]

JOURS «JOKER»

Selon les directives en vigueur relatives aux jours « Joker », les représentants légaux peuvent requérir au maximum deux jours de congé complets par année scolaire sans en justifier le motif, pour des loisirs, du développement personnel, un motif familial ou religieux.

Modalités d'application et dispositions

- Le jour « Joker » est un droit à un congé exceptionnel, pas une obligation. Les représentants légaux sont responsables des congés qu'ils requièrent.
- Les jours « Joker » peuvent être consécutifs ou non.
- Le mercredi matin ou toute demi-journée est décompté comme une journée complète.
- La demande de congé est effectuée par les représentants légaux au plus tard 20 jours avant l'utilisation du-des jour-s « Joker » en complétant le formulaire de demande de congé sur le site de l'école. L'octroi de ce congé est de la compétence de la direction d'école.
- Comme pour toute absence, l'élève au bénéfice d'un jour « Joker » doit s'enquérir des travaux à réaliser à domicile et rattraper les évaluations manquées.
- Toute situation particulière est analysée et traitée par la direction d'école.

Restrictions d'application

- Un jour « Joker » ne peut pas être scindé en deux demi-journées.
- Un congé relatif à des raisons de santé, une convocation par un organe officiel, un événement non prévisible nécessitant une absence ou un regroupement familial pour les fêtes de fin d'année ne peut être considéré comme un jour « Joker ». Il doit faire l'objet d'une demande de congé ordinaire auprès de la direction d'école en complétant le formulaire sur le site de l'école.
- Les jours « Joker » ne peuvent être utilisés durant la première et la dernière semaine d'école ou aux dates des épreuves cantonales (4H et 8H). La direction d'école peut déterminer d'autres périodes durant lesquelles il n'est pas possible de requérir aux jours « Joker ».
- Les jours « Joker » ne peuvent être reportés à l'année scolaire suivante.
- La direction d'école peut refuser l'octroi d'un jour « Joker » en cas d'absence-s injustifiée-s préalable-s de l'élève.

LA JOURNEE IDEALE D'UN ECOLIER

Conseils de quelques élèves pour être en pleine forme et efficace

1. Dormir

Je vais au lit tôt. (20h pour les petits, 21h pour les grands)

Je peux faire une sieste.

Avant de m'endormir, je peux lire, faire une prière ou écrire dans un journal intime. Ainsi, je serai de bonne humeur.

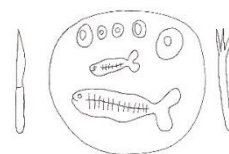


2. Me nourrir

Au déjeuner, je mange équilibré : des céréales, du pain, du lait, du jus de fruits.

Au dîner, je mange de la viande, du poisson, des légumes, des céréales (pâtes, riz, pommes de terre).

Au souper, je mange léger (soupe, salade, yogourt, fromage).



3. Mon goûter

Pour mon goûter, je peux manger un fruit avec une tranche de pain par exemple et boire de l'eau.

4. Travailler

Si je peux, je fais mes devoirs pendant la pause de midi.

Si besoin, je les termine tout de suite le soir en rentrant de l'école.

Je fais mes devoirs avec soin et application à mon bureau.

Je fais contrôler mes devoirs et réciter mes leçons.

Je range ma chambre. J'aide aussi mes parents : mettre la table, essuyer la vaisselle, préparer le repas, débarrasser la table, passer l'aspirateur, faire mon lit, ...



5. Etre à mon affaire et avoir mes affaires

Je contrôle mon sac avant de partir.

Je demande à mes parents le matériel manquant.



6. Me changer les idées

Je peux faire du sport : natation, tennis, football, gymnastique, vélo, marche, basketball, grimpe, volleyball, ...

Je peux jouer dehors avec les voisins et les copains.

Je peux jouer à des jeux de société avec mes parents.

Je peux faire de la lecture ou bricoler.

Je peux jouer d'un instrument de musique.



LES 7 ETAPES DE LA MEDIATION

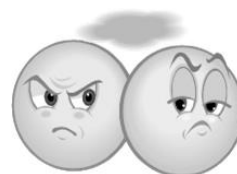
1. **L'accueil**

Etre disponible.
Arrêter son activité.
Regarder ceux qui viennent.
Les saluer.



2. **Les faits**

Que s'est-il passé ?
Ecouter ce que l'autre me dit.
Donner la parole à tout le monde.
Demander d'expliquer.



3. **Les sentiments**

Que ressens-tu maintenant ?
Quelle est ton émotion ?
Chacun dit ce qu'il ressent.



4. **La demande**

De quoi as-tu besoin pour aller mieux ?
Chacun donne sa réponse.



5. **La solution**

Quelle solution proposez-vous ?
Chacun peut proposer une solution.



6. **L'accord**

Trouver une solution commune.
Tous doivent être d'accord.

7. **La conclusion**

On se serre la main en signe d'accord.



CROQUE-SOUCIS



La boîte aux lettres « Croque-soucis » :

Tu as quelque chose qui pèse sur ton cœur.

Un souci, un chagrin, une peur, une colère.

Tu as besoin d'aide ou d'un conseil.

Tu aimerais parler à un adulte.

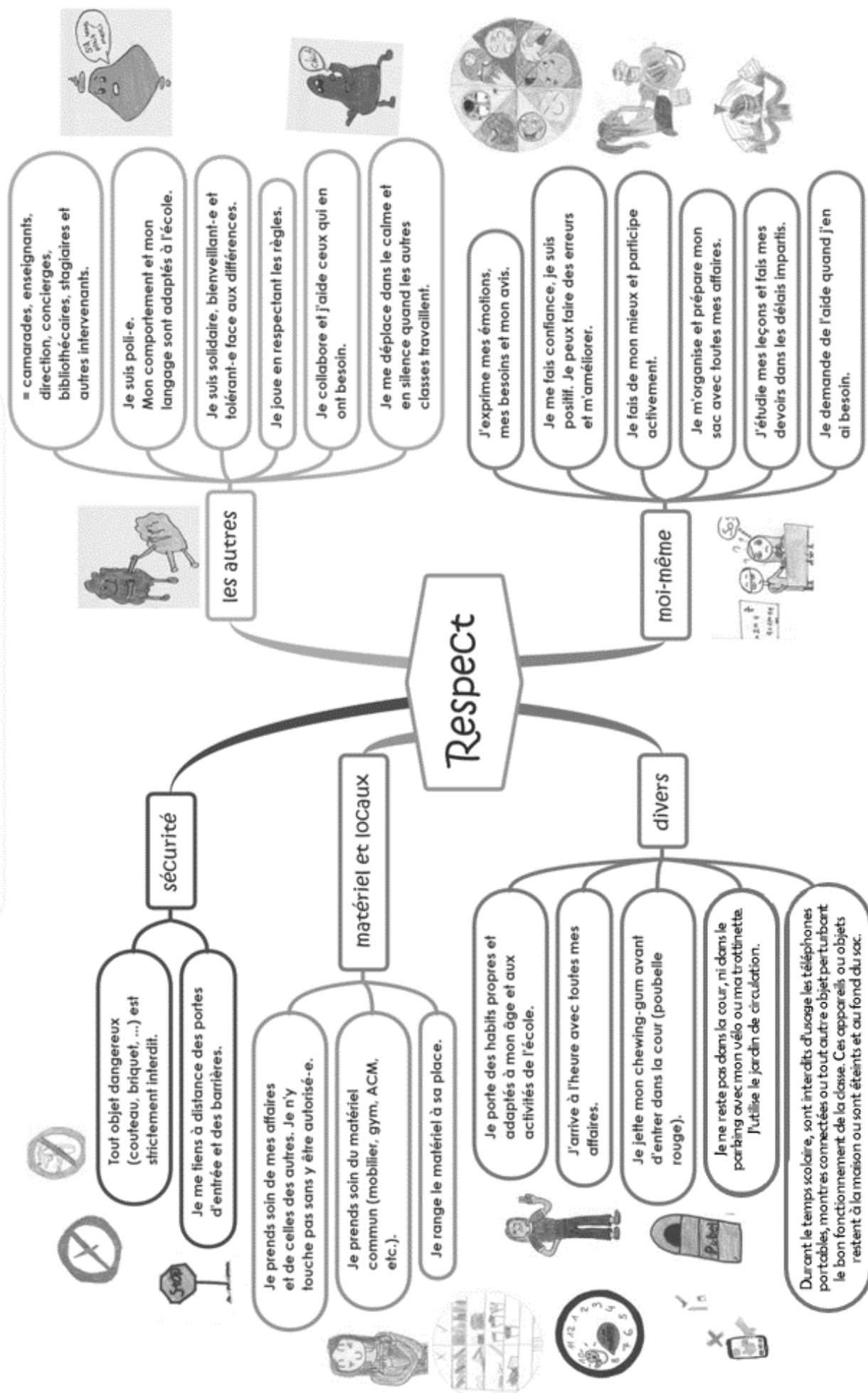
La boîte aux lettres « Croque-soucis » est à ta disposition.

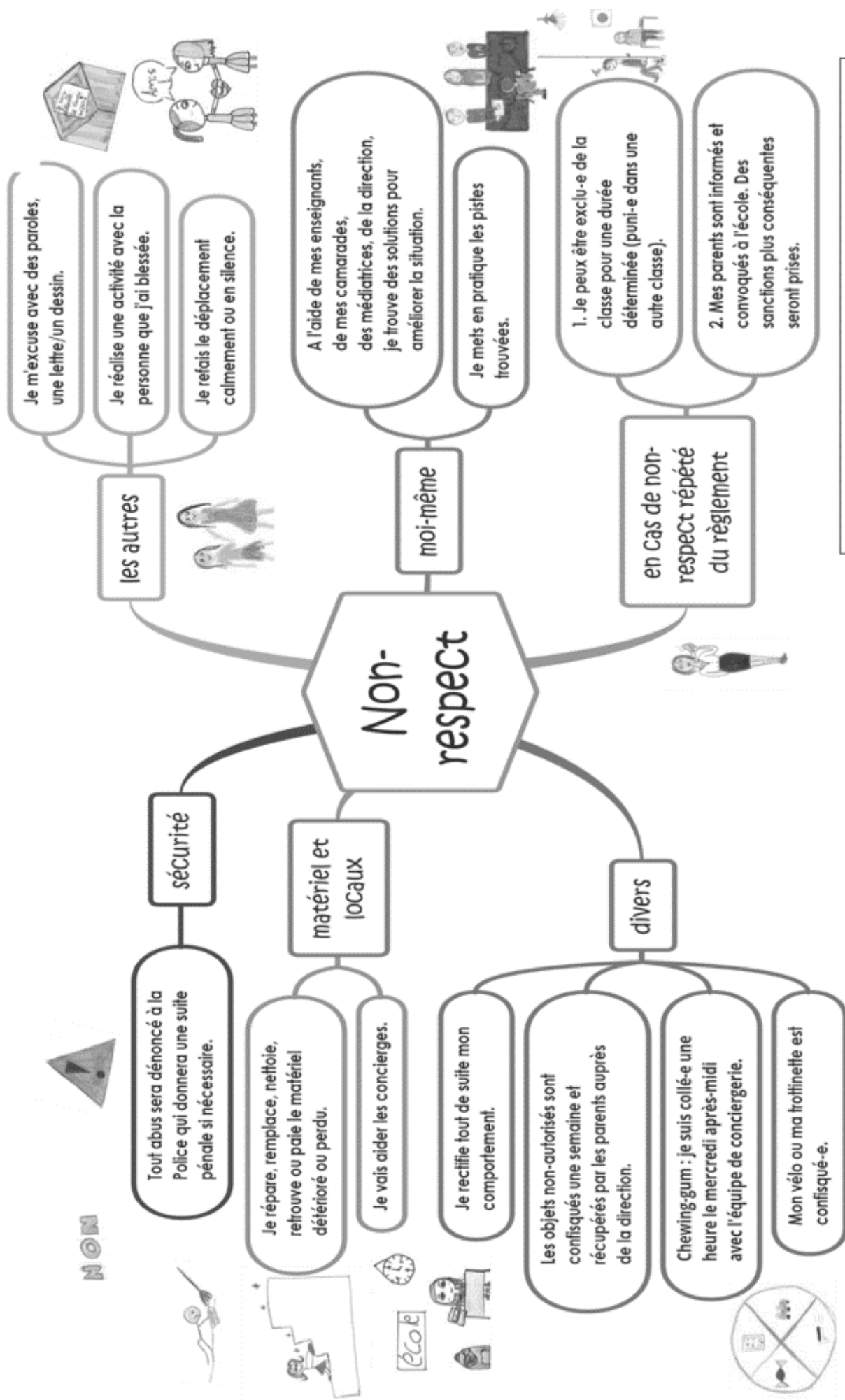
Tu écris ton message et le glisses dans la boîte.
Pense à inscrire ton prénom et ta classe.

Tu patientes quelques jours et la médiatrice viendra te rencontrer ou t'écrit sa réponse.

En cas d'urgence, quand aucun adulte n'est disponible,
tu peux téléphoner au numéro **147**.
Une personne te répondra et t'écouterà.

NOTRE REGLEMENT





CHARTRE DES TACHES A DOMICILE

A. Élèves

1. Chaque élève effectue **l'ensemble** des tâches à domicile demandées par les enseignant-e-s.
2. Tous les travaux sont remis **dans les délais**.
3. L'élève définit, avec ses parents, **un espace de travail** qui lui convienne pour effectuer ses tâches à domicile.
4. L'élève **s'implique** activement dans son rôle d'écopier lorsqu'il effectue ses tâches à domicile.
5. L'élève **soigne** ses devoirs selon les exigences de l'enseignant-e.
6. A la maison, l'élève **apprend** et **récite** ses leçons.
7. L'élève **anticipe** la réalisation de ses devoirs selon ses activités extra-scolaires.
8. Au plus tard à la fin de la 6^{ème} Harmos, l'élève est capable de **préparer seul** le matériel nécessaire aux tâches à domicile.

Signature de l'élève : _____

B. Parents

1. Les parents définissent avec leur enfant un **moment**, un **espace** et un **environnement** qui lui conviennent pour effectuer ses tâches à domicile.
2. Les parents **aident** leur enfant à se mettre à la tâche.
3. Les parents veillent à ce que leur enfant ne soit **pas distrait** par des écrans, du bruit ou ses frères et soeurs lorsqu'il effectue ses tâches à domicile.
4. Les parents **signent l'agenda** pour le mardi afin d'attester qu'ils ont pris connaissance des tâches à domicile de la semaine en cours.
5. Toutes les tâches à domicile ont été travaillées, dans un premier temps, en classe. Si les parents constatent de **grandes lacunes**, ils avertissent l'enseignant-e.
6. Les parents **vérifient** que les devoirs soient faits et que les leçons soient apprises (faire réciter les leçons).
7. Au bout du temps d'activité imparti selon le degré de scolarité, si l'élève n'a pas fini ses devoirs, les parents ont la **possibilité** de le signaler **sur le devoir**.

Temps moyen prévu par jour :

3H – 4H	10 à 20 min.
5H – 6H	30 à 40 min.
7H – 8H	50 à 60 min.

Signature des parents : _____

CHARTRE DES TACHES A DOMICILE

C. Enseignant-e-s

1. L'enseignant-e est clair-e **sur ses exigences de soin** en début d'année scolaire.
2. Tous les objectifs donnés en tâches à domicile ont d'abord été travaillés **en classe**.
3. Concernant **les devoirs** :
 - a. L'enseignant-e les **différencie** selon les besoins de l'élève.
 - b. L'enseignant-e **vérifie** qu'ils soient faits.
 - c. L'enseignant-e met en place **un système de corrections** pour tous les devoirs.
 - d. L'enseignant-e ne donne qu'**une seule** fois le même devoir à corriger.
4. Concernant **les leçons** :
 - a. L'enseignant-e effectue, durant l'année scolaire, **des récitations** afin de vérifier que les leçons soient apprises.
 - b. Au cours de l'année, l'enseignant-e propose différentes **stratégies** aux élèves pour apprendre à apprendre.
5. Dans la mesure du possible, les tâches à domicile sont **routinières**.
6. L'enseignant-e donne les tâches à domicile **à l'avance (au plus tard le vendredi** pour la semaine suivante).
7. L'enseignant-e **n'ajoute pas** de tâches à domicile **en cours de semaine**.
8. **Aucune** tâche à domicile n'est donnée pour le lundi.
9. Les tâches à domicile pour le vendredi peuvent être vérifiées le **lundi suivant**.
10. L'enseignant-e **répartit la charge** journalière de travail selon le point B7.
11. Les signatures et les tâches administratives sont demandées pour **le mardi**.

Signature de l'enseignant-e : _____



JE PREPARE MA PLACE DE TRAVAIL

POUR FAIRE MES DEVOIRS

A la maison, j'ai mon bureau où je peux travailler dans le calme :

- Je suspends des feuillets avec les mots et règles que j'ai de la peine à apprendre sur la paroi en face de moi.
- Sur mon pupitre, je dois toujours avoir mes outils de référence (dictionnaire, ...).

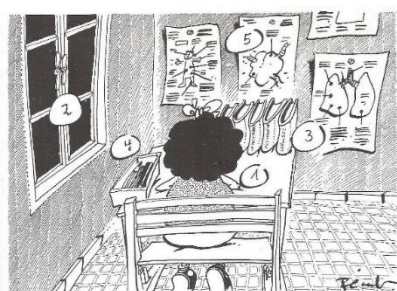
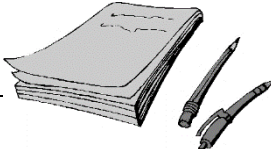


Figure 6: Le lieu de travail personnel

1. Plan de travail
2. Fenêtre (lumière venant de gauche)
3. Livres, dictionnaires, tableaux de conjugaison
4. Cahier (cristal, colle, agrafeuse, etc.)
5. Mémoire externe (pas d'images distrayantes!)

JE ME METS AU TRAVAIL

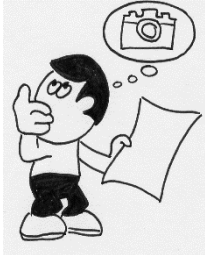
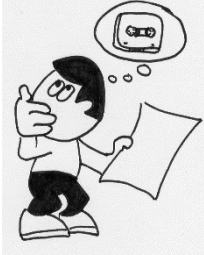
1.	Je me prépare et me concentre sur la tâche.	
2.	J'utilise les bons outils.	
3.	Je respecte les étapes à suivre.	
4.	Un travail terminé est un travail vérifié !	

JE LIS LES CONSIGNES

1.	Je lis plusieurs fois la consigne.	
2.	Je retourne la feuille et je contrôle dans ma tête si je peux redire la consigne avec mes propres mots.	
3.	Maintenant, je peux faire l'exercice.	

Pierre Vianin (2009) *L'aide stratégique aux élèves en difficulté scolaire*, Editions De Boeck

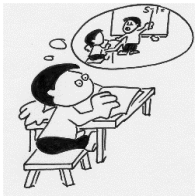
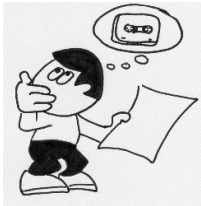
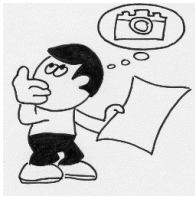
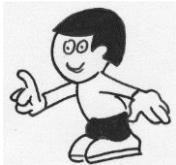
JE PRÉPARE MA DICTÉE

1.	Dans chaque phrase, je repère les <u>règles</u> que je connais et je les souligne.	
2.	 Dans chaque phrase, je cherche les <u>mots</u> difficiles et je les copie 3 fois.	  Puis, en fermant les yeux, je vérifie si j'ai la photo du mot dans ma tête et si je peux l'épeler. Comme contrôle, j'écris une quatrième fois le mot.
3.	Maintenant seulement, je demande à quelqu'un de me dicter le texte.	

J'UTILISE DES MOYENS POUR MEMORISER

1.	Comprendre ce que j'ai à apprendre Je lis tout d'abord ma leçon et je résume ce que je lis avec mes propres mots, sans apprendre par cœur ; apprendre par cœur si je n'ai pas compris ne sert à rien.
2.	Evoquer ou faire exister dans ma tête La leçon doit passer de la feuille à mon cerveau ; en fermant les yeux, je dois pouvoir évoquer, c'est-à-dire « revoir » ou me « redire » ce que j'ai appris.
3.	Varier les façons d'apprendre Je peux le faire à voix haute (méthode auditive), prendre en photo mentalement ou faire un schéma (méthode visuelle), faire des gestes ou me déplacer (méthode kinesthésique). Je peux travailler avec un-e camarade ; on se pose des questions sur la matière. Je raconte ce que j'ai appris à quelqu'un. Je crée mes propres exemples, différents de ceux qui sont donnés. J'essaie de faire un lien avec quelque chose que j'ai déjà appris.
4.	Réactiver mes connaissances au rythme 1-10-1-1... Quand j'ai fini d'apprendre, je raconte à quelqu'un ou à moi-même dans la minute qui suit ce que j'ai appris (1). Je refais cela une fois après 10 minutes, puis, encore une fois après 1 heure, et, enfin après 1 jour.
5.	Me projeter dans l'avenir J'essaie d'imaginer dans quelle situation je vais devoir réutiliser ce que j'ai appris. Je me vois, par exemple, en classe en train de répondre aux questions posées.
6.	Eviter les interférences Mémoriser à la suite plusieurs choses qui se ressemblent est très difficile. Aide-toi du n°7.
7.	Prendre des pauses J'alterne les moments de concentration et les moments de pause. Le cerveau a besoin d'oxygène et de repos. Je dois m'aérer souvent et dormir suffisamment. Je n'oublie pas de boire de l'eau régulièrement. Le cerveau a également besoin d'être hydraté. Relire une leçon avant de s'endormir est très efficace.
8.	Utiliser des « trucs et astuces » Exemple : « Adam part pour Anvers avec deux cents sous... » pour mémoriser les prépositions : à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous

J'APPRENDS MES LEÇONS

1.	Je lis une première fois ma leçon pour contrôler si je la <u>comprends</u> .	
2.	Je relis ma leçon une ou plusieurs fois et j' <u>enregistre</u> le plus d'informations possible. Puis, je ferme le livre et je contrôle si je peux redire la leçon dans ma tête.	
3.	Je <u>photographie</u> cette fois les dessins, schémas, titres, mots difficiles, ... Je ferme le livre et je contrôle, en fermant les yeux, si je peux les revoir dans ma tête.	
4.	Je <u>récite</u> ma leçon à mes parents.	



Pourquoi mes parents
ne veulent pas que
j'aie un smartphone ?

Comment on fait les bébés ?
Par où ils sortent ?

C'est quoi un
abus sexuel ?

C'est quoi la
puberté ?

Comment
est-ce qu'on
sait qu'on a
les règles ?

À quel âge on peut avoir un
amoureux ou uneoureuse ?

SIPE 
www.sipe-vs.ch

Sexualité • Information • Prévention • Education

En **4H, 6H et 8H**, tu
pourras discuter avec
un·e éducateur·trice
du SIPE lors de son
passage dans ta classe.

Le SIPE est également
à disposition de **tes**
parents pour toute
question.

Tu as des questions
ou besoin de discuter ?
Parles-en avec tes
parents, à ton
enseignant·e ou à un·e
adulte de confiance.

Centres de consultation

Gratuit et
confidentiel !

Monthey
024 471 00 13

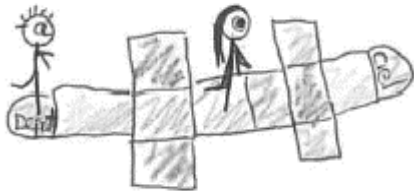
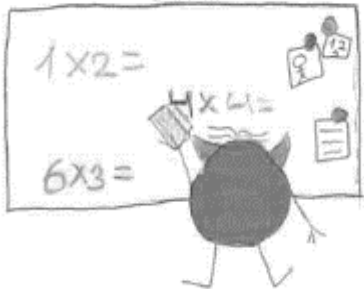
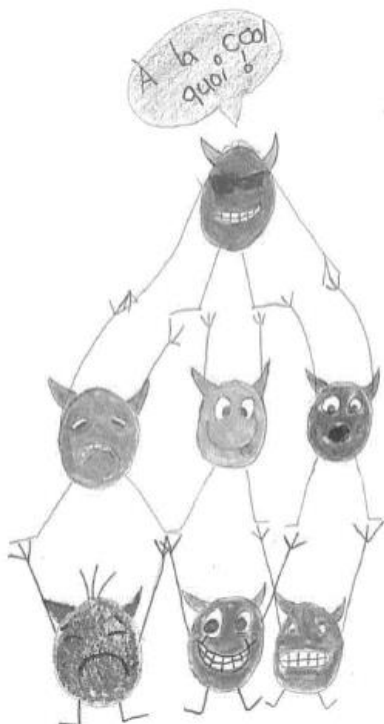
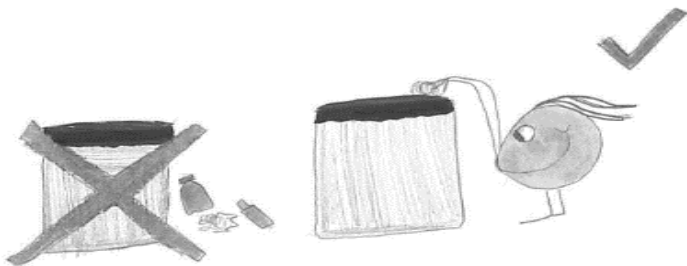
Martigny
027 722 66 80

Sion
027 323 46 48

Sierre
027 455 58 18



Communications et
signature



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Jedi
21 août

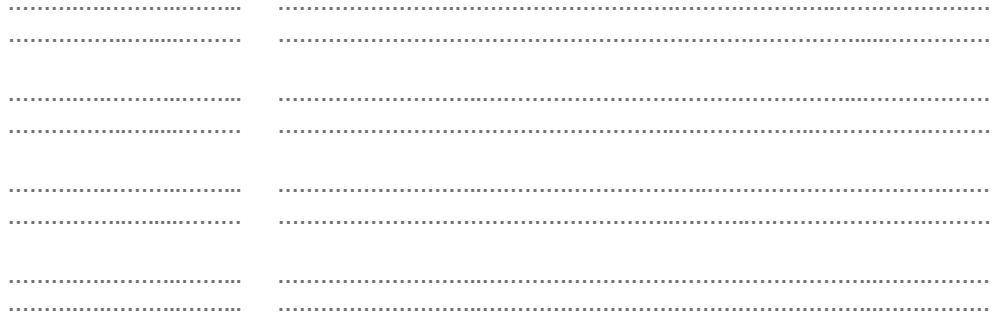
Vendredi 22 août		
		
		
		
		
		

Semaine du 25 au 29 août 2025

25 août



26 août



27 août



Jeudi
28 août

29 août

[illegible]

Semaine du 1^{er} au 5 septembre 2025



Communications et signature

Lundi
1^{er} septembre

.....

.....

.....

.....

Mardi
2 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
3 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
4 septembre

Vendredi
5 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 8 au 12 septembre 2025



Communications et signature

Lundi
8 septembre

.....

.....

.....

.....

Mardi
9 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
10 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
11 septembre

Vendredi
12 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 15 au 19 septembre 2025

Lundi

15 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

16 septembre

[illegible]

Mercredi

17 septembre

[illegible]

Jeudi

18 septembre

Vendredi

19 septembre

[illegible]

Semaine du 22 au 26 septembre 2025



Lundi
22 septembre

Mardi
23 septembre

Mercredi
24 septembre

Jeudi
25 septembre

Vendredi
26 septembre

Semaine du 29 septembre au 3 octobre 2025

29 septembre



30 septembre

1^{er} octobre

3 octobre

Jeudi

2 octobre

Semaine du 6 au 10 octobre 2025

6 octobre

6 octobre

Communications et
signature

7 octobre

7 octobre



Merredi

8 octobre

8 octobre

Jeudi

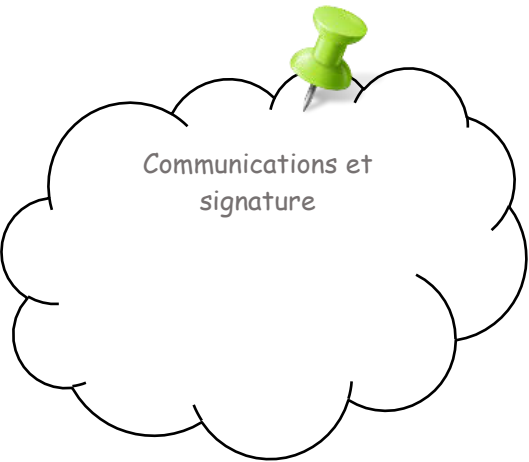
9 octobre

10 octobre

10 octobre

Semaine du 13 au 17 octobre 2025

Lundi
13 octobre



Mardi
14 octobre

Mercredi
15 octobre

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES D'AUTOMNE
du mercredi 15 octobre 2025, à midi
au lundi 27 octobre 2025, le matin

Semaine du 27 au 31 octobre 2025

27 octobre



28 octobre

A simple line drawing of a person. The head is a circle with two large, dark, circular eyes and a small, curved line for a mouth. The head is surrounded by a large, spiky, sun-like shape. The body is a simple rectangle with two vertical lines for arms and two vertical lines for legs. The feet are represented by two small, rounded shapes.

29 octobre

[illegible][illegible]

31 octobre

[illegible]

Semaine du 3 au 7 novembre 2025

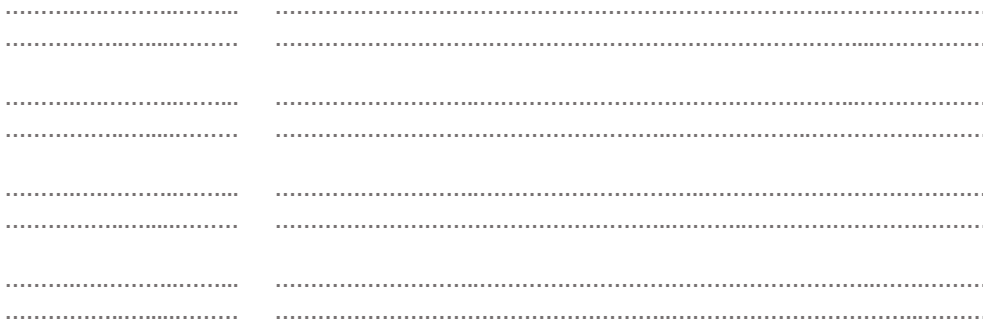
3 novembre

Communications et
signature

4 novembre



5 novembre



6 novembre

7 novembre

[illegible]

Semaine du 10 au 14 novembre 2025



Lundi
10 novembre

Mardi
11 novembre

Mercredi
12 novembre

Jeudi
13 novembre

Vendredi
14 novembre

Semaine du 17 au 21 novembre 2025

Lundi

17 novembre

[illegible]

Communications et
signature

Mardi

18 novembre

[illegible]

Mercredi

19 novembre

[illegible]

Jeudi

20 novembre

Vendredi

21 novembre

[illegible]

Semaine du 24 au 28 novembre 2025

Lundi

24 novembre

Communications et
signature

Mardi

25 novembre

Mercredi

26 novembre

Jeu

27 novembre

Vendredi

28 novembre

Semaine du 1^{er} au 5 décembre 2025



Communications et
signature

Lundi

1^{er} décembre

.....

.....

.....

.....

Mardi

2 décembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

3 décembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

4 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

5 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 8 au 12 décembre 2025

8 décembre

IMMACULEE CONCEPTION
congé toute la journée

Communications et
signature

9 décembre



10 décembre



11 décembre

12 décembre

Semaine du 15 au 19 décembre 2025

Communications et
signature

Lundi

15 décembre

Mardi

16 décembre



Mercredi

17 décembre

Jeudi

18 décembre

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE NOEL

du vendredi 19 décembre 2025, le soir
au lundi 5 janvier 2026, le matin

Semaine du 5 au 9 janvier 2026

5 janvier



6 janvier

A simple line drawing of a smiling heart character. The heart has two small eyes with eyelashes, a wide, toothy grin, and small limbs. It appears to be jumping or dancing.

7 janvier

9 janvier

Jeudi
8 janvier

8 janvier

Semaine du 12 au 16 janvier 2026

12 janvier

..... 	
..... 	



13 janvier

[illegible]

14 janvier

[illegible]

15 janvier

16 janvier

[illegible]

Semaine du 19 au 23 janvier 2026

Lundi

19 janvier

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

20 janvier



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

21 janvier



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

22 janvier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

23 janvier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 26 au 30 janvier 2026

26 janvier



27 janvier



28 janvier

29 janvier

30 janvier

Semaine du 2 au 6 février 2026

2 février

2 février

Communications et
signature

3 février



3 février

[illegible]

4 février

4 février

[illegible]

Jeudi
5 février

5 février

[illegible]

6 février

6 février

[illegible]

Semaine du 9 au 13 février 2026

Lundi

9 février

.....	
.....	
.....	
.....	

Communications et
signature

Mardi

10 février



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Mercredi

11 février

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Jeudi
12 février

Vendredi

13 février

.....	
.....	
.....	
.....	

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE CARNAVAL

du vendredi 13 février 2026, le soir
au lundi 23 février 2026, le matin

Semaine du 23 au 27 février 2026

Lundi

23 février

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Communications et
signature

Mardi

24 février



Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

25 février

[illegible]

Jeudi

26 février

Vendredi

27 février

[illegible]

Semaine du 2 au 6 mars 2026

2 mars



3 mars



4 mars

4 mars

5 mars

6 mars

Semaine du 9 au 13 mars 2026

Lundi

9 mars

..... 	
..... 	

Communications et
signature

Mardi

10 mars

[illegible]

Mercredi

11 mars

[illegible]

Jeudi
12 mars

Vendredi!

13 mars

[illegible]

Semaine du 16 au 20 mars 2026

Lundi

16 mars

.....	
.....	
.....	
.....	

Communications et
signature

Mardi

17 mars



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Mercredi

18 mars

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

CONGE DE LA SAINT-JOSEPH

du mercredi 18 mars 2026, à midi
au lundi 23 mars 2026, le matin

Jeudi

19 mars

Semaine du 23 au 27 mars 2026

Lundi

23 mars

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

24 mars



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

25 mars

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

26 mars

Vendredi

27 mars

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 30 mars au 3 avril 2026

Lundi

30 mars

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

31 mars



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

1^{er} avril

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

2 avril

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE PÂQUES

du jeudi 2 avril 2026, le soir
au lundi 13 avril 2026, le matin

Semaine du 13 au 17 avril 2026

Lundi

13 avril

**Pas de devoirs ni de
leçons au retour des
vacances**



Communications et
signature

Mardi

14 avril

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

15 avril

[illegible]

Jeudi

16 avril

Vendredi

17 avril

[illegible]

Semaine du 20 au 24 avril 2026

20 avril

20 avril



21 avril

21 avril



22 avril

22 avril

23 avril

24 avril

24 avril

Semaine du 27 avril au 1^{er} mai 2026



Communications et
signature

Lundi
27 avril

.....

.....

.....

.....

Mardi
28 avril

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
29 avril

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
30 avril

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi
1^{er} mai

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 4 au 8 mai 2026

4 mai

4 mai



5 mai

5 mai



6 mai

6 mai

7 mai

8 mai

8 mai

Semaine du 11 au 15 mai 2026

Lundi

11 mai

.....	
.....	
.....	
.....	

Communications et
signature

Mardi

12 mai



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Mercredi

13 mai

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

CONGE DE L'ASCENSION
du mercredi 13 mai 2026, à midi
au lundi 18 mai 2026, le matin

Jeudi

14 mai

Semaine du 18 au 22 mai 2026

Lundi

18 mai

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

19 mai



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

20 mai

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
21 mai

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

22 mai

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 25 au 29 mai 2026

25 mai

congé toute la journée



26 mai



27 mai



28 mai

29 mai

Semaine du 1^{er} au 5 juin 2026

1^{er} juin



2 juin



3 juin

congé toute la journée

Jeudi
4 juin

5 juin

Semaine du 8 au 12 juin 2026



Lundi

8 juin

.....

.....

.....

.....

Mardi

9 juin



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

10 juin



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

11 juin

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

12 juin

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 15 au 19 juin 2026

15 juin

..... 	
..... 	



16 juin

[illegible]

17 juin

[illegible]

Jeudi
18 juin

[illegible]

19 juin

[illegible]

Semaine du 22 au 26 juin 2026

Lundi

22 juin

.....	
.....	
.....	
.....	

Communications et
signature

Mardi

23 juin



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Mercredi

24 juin

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Jeudi
25 juin

Vendredi

26 juin

.....	
.....	
.....	
.....	

Fin de l'année scolaire, le soir
Bonnes vacances !

Adresses utiles

- **Cours de langues**
 - **Paroisses**
 - **Culture**
 - **Loisirs**
 - **Sport**
-

COURS DE LANGUES

COURS DE PORTUGAIS

Consulat Général du Portugal
Service de l'Enseignement
Route de Ferney 220
1218 Grand-Saconnex



☎ 022/920.40.50
segeneve@epesuica.ch

COURS D'ITALIEN

Mercredi : 13h15 – 17h00

Arianna Benenati



☎ 076/690.34.01
aribenfait@gmail.com

Consulat d'Italie à Genève

☎ 022/839.67.49

COURS DE TAMIL

Mercredi : 15h00 – 21h00 (Le temps est réparti selon les différents niveaux.)

Enseignante : Mme Sarojinidevi Balakumaran
Responsable : M. Sritharan Theivendram



☎ 078/805.07.85
☎ 078/619.32.18
tamilschoolsaxon@gmail.com

COURS D'ALBANAIS

Mercredi : 15h00 – 17h00

Responsable : Edona Haradini



☎ 076/530.03.15
edona.haradini93@gmail.com

PAROISSES

PAROISSE CATHOLIQUE

Virginia Da Silva

 078/752.83.29

Stefania Pioletti

 079/912.16.52

Informations et inscriptions

ginacandidogb@hotmail.fr
www.deux-rives.ch

Catéchèse de cheminement

Ma Vie est un Trésor

Groupe des servants

1^{ère}-3^{ème} Harmos
dès la 4^{ème} Harmos

Catéchèse sacramentelle

Sacrement du pardon

Première communion

Confirmation

dès la 4^{ème} Harmos
dès la 5^{ème} Harmos
dès la 7^{ème} Harmos

PAROISSE PROTESTANTE

Philippe Cavin

Diacre

 076/242.22.56

philippe.cavin@erev.ch
www.coudedurhone.erev.ch

JOURNEES CATECHETIQUES

Les paroisses proposent des activités catéchétiques sur le temps scolaire. Les informations seront communiquées au cours de l'année scolaire. Les élèves s'inscrivent auprès des enseignant-e-s.

CULTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

Dans le bâtiment scolaire
avec accès extérieur sur la Nouvelle Avenue



Sophie Buttet Terrier

 027/744.10.02

bibliotheque@saxon.ch
saxon.bibliovs.ch

Les enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque avec les enseignant-e-s. Dès la 3H, les élèves sont inscrits et obtiennent leur numéro personnel. Les parents des élèves en 1H-2H peuvent s'inscrire et mettre les livres d'enfants sur leur compte.

Les élèves sont accueillis plusieurs jours par semaine sur le temps scolaire. La bibliothèque est également ouverte au public; les adultes ont aussi un secteur qui leur est réservé.

Nous sommes à votre disposition pour toutes vos questions.

Horaires publics :

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 09h00 - 11h30

Mercredi : 14h00 - 17h00

Jeudi : 18h00 - 20h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

MUSEE DE SAXON

Route du Village 42



Renseignements

 027/743.21.19

museesaxon@saxon.ch
www.museedesaxon.ch

Le musée est ouvert sur demande.

Durant une exposition : horaires à consulter sur le site Internet du musée

LOISIRS

EPAC SA

Ecole Professionnelle des Arts Contemporains
Première école suisse de Bande Dessinée et Game Arts
Route du Village 39

Atelier de dessin-peinture gratuit pour les enfants de Saxon

Renseignements

☎ 027/744.31.26

info@epac.ch

www.epac.ch

Instagram : epacswiss

Facebook : EPAC Comics

Animation Game Art

Tiktok : epac art school

ECOLE DE PECHE – CONFRERIE DES PECHEURS

Morand Alexandre

☎ 079/533.13.06

saxonpeche@gmail.com



CHŒUR DES ECOLES « ECHO DE LA PIERRE A VOIR »

Dans le bâtiment scolaire

Pour les 5H à 8H

Horaires : jeudi de 12h40 à 13h25

Suzanne Fink Canossa

Christel Cornaz

☎ 077/429.65.28

☎ 079/734.07.04



FANFARE « L'AVENIR »

Emilien Rausis

☎ 078/614.23.14

emilien.rausis@gmail.com

www.avenirsaxon.ch

FANFARE « LA CONCORDIA »

Personne de contact pour l'Ecole de Musique :

Maurane Farine

Charlotte Gaillard

☎ 079/461.10.91

☎ 079/835.05.01

info@concordia-saxon.ch

www.concordia-saxon.ch



FANFARE « LE CORPS DE MUSIQUE »

Clélia Morand



☎ 079/533.94.38
corpsdemusique@gmail.com

"Rejoins notre école de musique !!!"

PIERRE A SEL



L'association « Pierre à Sel » est un système d'échange local. Son but est de favoriser les interactions entre les habitants du village ou de la région. Elle propose un groupe Tricot SEL, une boîte à livres sur la Place des Grenouilles, des échanges de compétences et de savoirs, des activités au jardin des écoles. Vous pouvez également rejoindre notre groupe Whats'app d'échange de biens et de services sur la commune !

Pour plus d'informations :
Béatrice Gilloz

☎ 079/372.52.99

SEIGNEUR DU JEU

Rue des Moulins 2
(ancienne Maison de Commune)



Béatrice Gilloz (contact par SMS)

☎ 079/372.52.99

www.sdjsaxon.ch

Horaires : Un samedi sur deux (familles) de 16h à 19h
La première rencontre : 30 août 2025
Les soirées jeux adultes s'organisent sur demande.

LUDOTHEQUE

A l'abri PC



Patricia Zufferey

☎ 027/744.19.34
077/452.86.13

Facebook : Ludothèque-de-Saxon-les-Wacouwas

zufferey-cartoon@netplus.ch

Horaires : chaque jeudi de 18h30 à 20h00 et
le 1^{er} mercredi du mois de 14h00 à 15h00

GROUPE SCOUT

St-Félix Saxon
Rue St-Félix (Local au village)



Massimo Piazza

☎ 078/613.01.51

Thaïs Roth

☎ 079/174.80.47

scout.st.felix@gmail.com

SPORT

FSG L'ESPERANCE



Elodie Roth

☎ 079/736.76.33

fsgesperancesaxon@gmail.com

www.gymesperancesaxon.com

FC SAXON SPORTS



Par whatt's app

☎ 079/557.63.26

info@fcsaxon.ch

www.fcsaxon.ch

SKI-CLUB



Les élèves nés entre le 01.01.2010 et le 31.12.2016 (10 à 16 ans) pourront participer aux sorties de l'hiver 2025-2026 de manière individuelle en étant intégrés dans des groupes encadrés par des moniteurs. Pour les débutants, les 2 premières sorties de la saison sont obligatoires. Pour les plus jeunes, les sorties sont possibles à condition **d'être accompagnés** durant la journée par un adulte responsable.

Alexandre Gillioz (Président)

☎ 079/283.67.81

Patrice Thomas (Chef OJ / Responsable J&S)

☎ 078/625.02.47

Ski-Club "La Luy"

www.skiclublaluy.com

Case postale 15

1907 Saxon

Tracés des minuscules et des signes diacritiques

a b c d e f g h i j

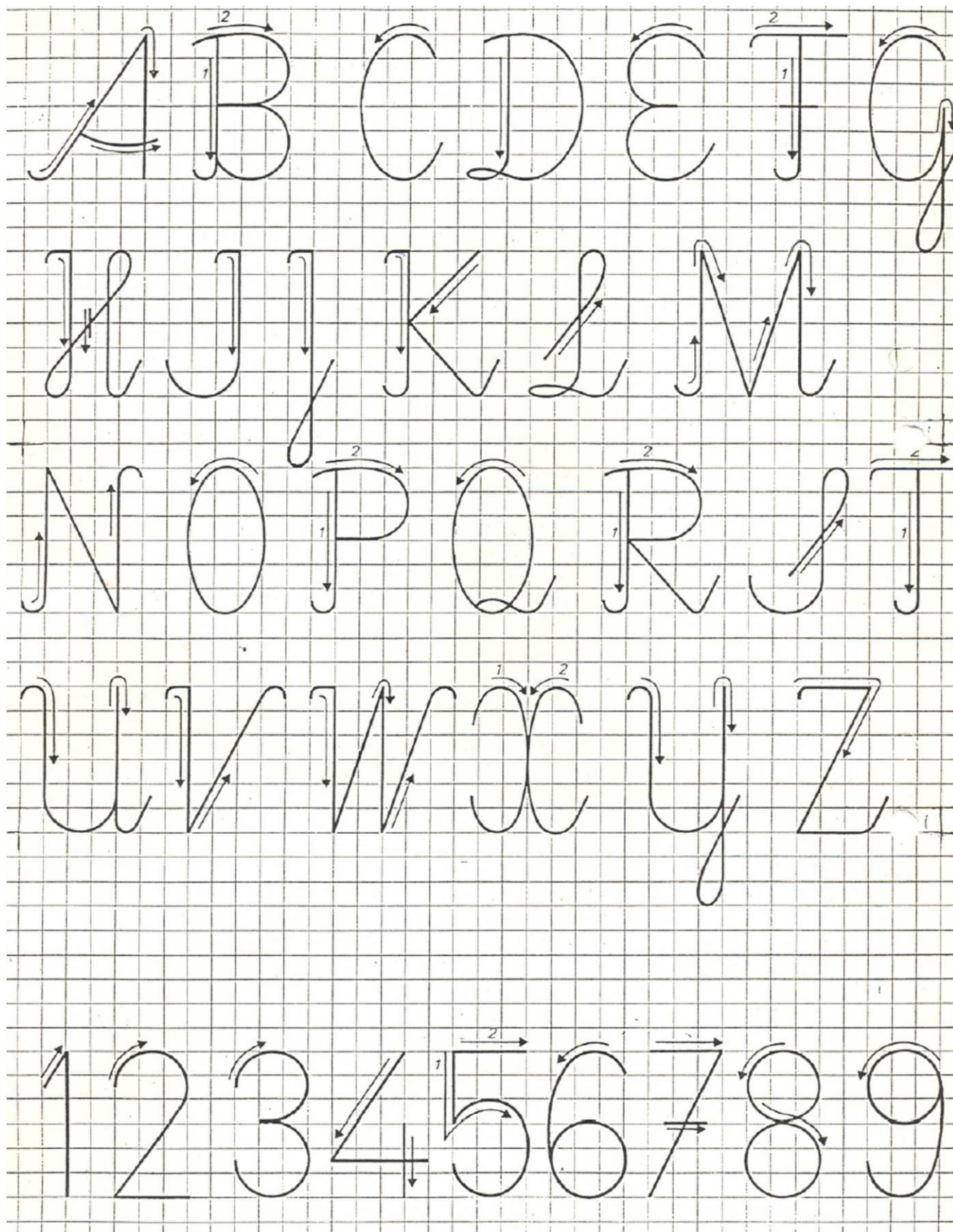
k l m n o p q r

s t u v w x y z

é è ê ù ç

? ! , « » .

Tracés des majuscules et des chiffres



CODES ET ACCES INFORMATIQUES

Edu : <https://edu.vs.ch>

Nom d'utilisateur : _____

Email : _____

Mot de passe : _____

TapTouche : <https://ecole.taptouche.com/info/>

Code : _____

Mot de passe : _____

Evulpo : <http://ch-fr.evulpo.com>

Code : _____

Mot de passe : _____

Educlasse : <http://www.educlasse.ch/>

Code : _____

Mot de passe : _____

Différents moyens d'apprentissages :

Allemand – Der grüne Max 5H-6H : <https://www.der-gruene-max.ch>

Allemand – Junior 7H-8H : <https://junior-deutsch.ch>

Anglais – Ciip More 7H-8H : <https://moreciip.cambridge.org>

Autres :

NOTES

[illegible]



Plan de Scolarité 2025 - 2026

Début de l'année scolaire	jeudi 21 août 2025, le matin
Fin de l'année scolaire	vendredi 26 juin 2026, le soir

VACANCES ET CONGES

AUTOMNE	du mercredi 15 octobre 2025, à midi au lundi 27 octobre 2025, le matin
IMMACULEE CONCEPTION	lundi 8 décembre 2025
NOEL	du vendredi 19 décembre 2025, le soir au lundi 5 janvier 2026, le matin
CARNAVAL	du vendredi 13 février 2026, le soir au lundi 23 février 2026, le matin
SAINT-JOSEPH	du mercredi 18 mars 2026, à midi au lundi 23 mars 2026, le matin
PAQUES	du jeudi 2 avril 2026, le soir au lundi 13 avril 2026, le matin
ASCENSION	du mercredi 13 mai 2026, à midi au lundi 18 mai 2026, le matin
PENTECOTE	lundi 25 mai 2026
FETE-DIEU	jeudi 4 juin 2026



Plan de Scolarité 2026 - 2027

Début de l'année scolaire	jeudi 20 août 2026, le matin
Fin de l'année scolaire	vendredi 25 juin 2027, le soir

VACANCES ET CONGES

AUTOMNE	du mercredi 14 octobre 2026, à midi au lundi 26 octobre 2026, le matin
IMMACULEE CONCEPTION	du vendredi 4 décembre 2026, le soir au mercredi 9 décembre 2026, le matin
NOEL	du mercredi 23 décembre 2026, à midi au lundi 11 janvier 2027, le matin
CARNAVAL	du vendredi 5 février 2027, le soir au lundi 15 février 2027, le matin
SAINT-JOSEPH	vendredi 19 mars 2027
PAQUES	du jeudi 25 mars 2027, le soir au lundi 5 avril 2027, le matin
ASCENSION	du mercredi 5 mai 2027, à midi au lundi 10 mai 2027, le matin
PENTECOTE	lundi 17 mai 2027
FETE-DIEU	jeudi 27 mai 2027

GRAND LIVRET SUR CETTE PAGE ET PAS
SUR LA COUVERTURE SVP

Merci de le centrer

Et merci de numéroté les pages (page 14 =
jours jokers)